

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 17 mars 2022

Date convocation : le 14 mars 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le dix-sept mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Étaient présents : MM. Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Absent excusé : M Jean-Pierre BARON et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET.

Absent : M Marcel HECQUET.

Madame Catherine TAVARES est nommée secrétaire de séance.

03-2022 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

Les membres du Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction budgétaire M14,

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2021 qui représente un excédent de fonctionnement de 15 119.38€ et un déficit d'investissement de 31 917.12€, soit un déficit global de 16 767.74€,

Vu le report en section de fonctionnement de l'année 2020 de 171 295.16€,

Vu le report du déficit en section d'investissement de l'année 2020 de 12 861.49€,

Considérant un résultat pour l'année 2021 de - 16 797.74€,

Considérant un résultat de clôture pour 2021 de 141 635.93€,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 7 voix,

DÉCIDE d'accepter la proposition de l'affectation des résultats 2021 à reporter au Budget Primitif 2022 comme suit :

Report en section de fonctionnement au Budget Primitif 2022 (Ligne 002) : 142 487.50€

Report en section d'investissement au Budget Primitif 2022 « 001 », solde d'exécution d'investissement reporté : 44 778.61€ (dépenses).

Report en section d'investissement au Budget Primitif 2022 « 1068 », déficit d'investissement : 43 927.04€ (recettes).

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
Le Maire, Claude DUPRONT

